



**Du Togo à l'ESG –
Le parcours
d'Yvette
Dofontien**
Page 4

**Regard noir
sur la coupe
à blanc :
Christian Messier
ne mâche pas
ses mots**
Page 6



**La nouvelle
chaire
de Robert
Comeau**
Page 7



Le journal de
l'Université du Québec
à Montréal

L'UQAM

Volume XXX
Numéro 9
26 janvier 2004

Recruter des professeurs : un défi majeur

Claude Gauvreau

Existe-t-il, oui ou non, une situation de crise en ce qui concerne le recrutement de nouveaux professeurs dans les universités québécoises? Selon le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), on ne devrait pas craindre une pénurie générale de professeurs au cours des prochaines années. Néanmoins, les universités font face à un défi majeur, celui de recruter 3 100 professeurs d'ici 2008. Tel est le diagnostic du Conseil établi dans son rapport annuel 2002-2003, rendu public récemment et intitulé *Renouveler le corps professoral à l'université : des défis importants à mieux cerner*. Ce rapport analyse la situation du recrutement des professeurs, et le profil des exigences actuelles et à venir du travail professoral. Rappelons que la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a vivement réagi au rapport en rejetant ses conclusions, affirmant qu'il y a bel et bien pénurie de professeurs.

Pour alimenter la réflexion autour de ces questions, le *Journal* a recueilli les commentaires de Jean-Pierre Proulx, président du Conseil supérieur de l'éducation, de Danielle Laberge, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création de l'UQAM, et de Jacques Pelletier, président du syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ).

Aux yeux du Conseil supérieur de l'éducation, le renouvellement du corps professoral demeure une question fondamentale pour le développement des universités québécoises car leur capacité d'accomplir leur mission au sein de la société repose sur la présence de professeurs compétents en nombre suffisant.

Durant les années 90, la croissance du corps professoral subit un recul important, constate le rapport. Ainsi, on observe une diminution de 11,5 % des effectifs, une situation attribuable à deux principaux facteurs. Premièrement, entre 1992 et 1998, la population étudiante décroît au premier cycle. Deuxièmement, à partir de 1995, de sévères compressions affectent le budget de fonctionnement général des universités. Toutefois, au tournant du millénaire, le développement des universités connaît un nouvel élan, tant sur le plan du financement global des établissements et de la recherche, que sur celui de la fréquentation universitaire, favorisant la reprise de l'embauche de pro-

fesseurs.

Pénurie sectorielle et non générale

«Aujourd'hui, le Conseil affirme que l'hypothèse d'une pénurie générale de professeurs, et j'insiste sur le terme *générale*, n'est pas fondée», souligne Jean-Pierre Proulx, président du CSE. «Cependant, dans un contexte de forte concurrence entre les universités et sur la scène internationale, le défi de remplacer 37 % des effectifs d'ici 2008, voire 45 % dans les universités comptant moins de 500 professeurs situées principalement en région, n'en est pas moins important. En d'autres termes, renouveler 7,5 % de la totalité des postes chaque année, soit une moyenne de 600 professeurs, ce n'est pas banal! Le rapport spécifie également qu'il y a pénurie ou des difficultés particulières de recrutement dans certains secteurs, tels les sciences appliquées, l'administration et le paramédical, où la compétition est forte, ainsi que dans les universités en région.»

Par ailleurs, le Conseil estime que les universités peuvent compter sur un bassin de recrutement. Selon ses calculs, le Québec produit 1 100 docteurs par année ainsi que 1 100 stagiaires postdoctoraux, sans parler des 1 200 chargés de cours détenteurs d'un doctorat. Il ajoute que les universités ont maintenu jusqu'à présent un bilan positif en matière de mobilité professionnelle et de recrutement international. Les directeurs de département, consultés par le Conseil, ont aussi exprimé majoritairement leur satisfaction à l'égard des candidats ayant postulé un emploi entre 1997 et 2002 et ce, tant en ce qui concerne leur nombre et leur scolarité

Les termes du débat sont mal posés



Photo : Laurence Labat

Danielle Laberge, vice-rectrice à l'Enseignement, à la recherche et à la création.

«Il faut éviter de centrer le débat sur l'existence d'une pénurie de professeurs dans les universités. C'est réducteur et c'est mal poser les problèmes», affirme Danielle Laberge, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création. Par ailleurs, elle reconnaît que le rapport du Conseil supérieur de l'éducation soulève plusieurs excellentes questions, notamment en ce qui concerne le lien entre l'enseignement et la recherche et l'intégration à la vie académique des nouveaux professeurs.

Pour Mme Laberge, l'embauche d'un professeur dépasse le simple fait de combler un poste vacant. «Il s'agit d'abord de choisir, à long terme, quelqu'un qui sera porteur d'un modèle de développement académique pour son département.» Les universités doivent évidemment recruter des ressources professorales qualifiées et compétentes, mais il faut aussi qu'elles soient capables de les

intégrer et de les encadrer de manière adéquate afin que les nouveaux professeurs se sentent appuyés dans leur carrière, précise-t-elle.

La tâche professorale s'est-elle alourdie et complexifiée comme le souligne le rapport? «Elle est à la fois stimulante, exigeante et complexe», soutient Mme Laberge. «Les professeurs doivent encadrer un nombre croissant d'étudiants aux cycles supérieurs et sont constamment sollicités à titre d'experts par ce que l'on appelle la société civile, que ce soit pour évaluer un programme d'intervention dans un domaine particulier, ou encore des politiques publiques. Bref, les attentes de la part des gouvernements ou de la population à leur égard sont grandes, sans compter celles suscitées par le développement même des disciplines et des connaissances en général.»

Plutôt que de parler de déséquilibre entre l'enseignement et la recherche,



Suite en page 2 ►

Suite en page 2 ►

té qu'au regard de leurs compétences en recherche ou en enseignement.

Jean-Pierre Proulx tient à rappeler que le rapport est le fruit de trois grandes enquêtes menées auprès des vice-recteurs aux ressources humaines des 18 universités québécoises, de l'ensemble des directeurs de départements et de 1 290 professeurs. «En outre, l'offre et la demande en matière de recrutement ont été chiffrées à partir des données transmises par chacune des universités.»

Déséquilibre

Comme le note le Conseil, le recrutement doit tenir compte des exigences accrues du travail professoral, même s'il n'y a pas eu d'augmentation effective du temps de travail : multiplication des rôles (enseignant, chercheur et gestionnaire); impression d'alourdissement et de complexification des tâches; accroissement de l'importance de la recherche (plus de 40 % du temps de travail dans certains cas); quasi-généralisation de la recherche subventionnée et multiplication des partenariats; diversification des méthodes pédagogiques, etc.

Enfin, le Conseil constate un déséquilibre entre la mission universitaire de recherche et celle de l'enseignement. Les mesures insistant sur le développement de la recherche et privilégiant les dégrèvements d'enseignement, notamment, afin d'attirer des candidats, sont généralisées. Les stratégies de recrutement sont claires, l'accent est mis sur la recherche, non pas sur l'enseignement, souligne le rapport. «Il faut rappeler que la mission première de l'université est une de formation, y compris en matière de recherche. Il s'agit d'éviter une dévalorisation de l'enseignement au profit de la recherche, malgré toute l'importance que l'on doit accorder à cette dernière», soutient M. Proulx.

Le président du CSE reconnaît que la conjoncture économique et politique a des effets sur le recrutement, mais qu'il est difficile de prévoir son évolution. À son avis, les règles de financement des universités constituent une condition majeure pour l'embauche de professeurs. «L'État doit répondre aux demandes légitimes des universités en matière de financement et établir des prévisions budgétaires à long terme pour qu'elles puissent mieux planifier leur recrutement. En même temps, celles-ci peuvent raffiner leurs stratégies d'embauche, département par département, et continuer d'approfondir l'examen de l'offre et de la demande.»

Le rapport du Conseil contient une série de recommandations en vue de favoriser le recrutement et la promotion de la carrière professorale auprès de la relève : assurer une meilleure intégration des professeurs en début de carrière; éviter l'embauche massive dans un même groupe d'âge; poursuivre la féminisation du corps professoral, notamment dans les domaines où les femmes sont sous-représentées (sciences pures et appliquées); accroître le nombre de bourses destinées aux étudiants des cycles supérieurs, etc.

«Le Conseil ne cherche pas à s'engager dans une polémique avec la CREPUQ et respecte son point de vue», souligne Jean-Pierre Proulx. «Nous aurons d'ailleurs la possibilité de débattre et d'échanger puisqu'un colloque se tiendra le 12 février prochain, réunissant des représentants du Conseil supérieur de l'éducation, de la CREPUQ, de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FÉUQ). Il précédera les premières audiences publiques de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, prévues pour le 17 février.» ●

«Un rapport réaliste»

«Je suis porté à penser que le Conseil supérieur de l'éducation a raison de soutenir qu'il n'existe pas de pénurie généralisée de professeurs dans les universités. Son rapport m'apparaît plutôt réaliste», déclare Jacques Pelletier, président du SPUQ.

«À l'UQAM, où l'on retrouve un peu moins de 1 000 professeurs actuellement, on embauche en moyenne, chaque année, de 50 à 60 professeurs, comparativement à 10 ou 12 il y a quelques années.» M. Pelletier estime que les perspectives d'embauche actuelles et à venir pour les étudiants ayant un doctorat en poche sont très favorables. «Dans mon département, en études littéraires, le corps professoral s'est renouvelé de moitié, il y a cinq ou six ans.»

Selon M. Pelletier, qui parle à titre personnel, les chargés de cours de l'UQAM, même s'ils ne sont pas tous intégrés dans le «système» de la recherche subventionnée, représentent un bassin de recrutement intéressant. Certains parmi eux ont été embauchés comme professeurs réguliers mais leur nombre pourrait être plus élevé. «Il existe une clause dans notre convention collective selon laquelle les chargés de cours, comme les femmes d'ailleurs, sont sur la liste des priorités d'embauche quand des postes de professeurs sont affichés.»

À l'instar du Conseil, le président du SPUQ constate que plusieurs professeurs sentent un alourdissement de leurs tâches, en particulier les jeunes qui subissent beaucoup de pressions pour s'inscrire rapidement dans le circuit de la recherche subventionnée. Tout comme il déplore le déséquilibre actuel entre l'enseignement et la recherche. «Je considère aussi que l'université est d'abord un lieu de forma-



Photo : Michel Giroux

Jacques Pelletier, président du SPUQ.

tion. En fait, depuis la seconde moitié des années 70, il s'est opéré un glissement vers une plus grande importance accordée à la recherche dans les tâches professorales. Aujourd'hui, on ne peut s'opposer aux dégrèvements d'enseignement, mais il est vrai que cette mesure envoie parfois le message que la recherche serait plus importante que l'enseignement avec les effets pervers que cela peut comporter. On doit penser à des moyens pouvant valoriser l'enseignement, que ce soit au moment de l'évaluation du travail professoral ou de la promotion.»

Face à l'idée, défendue par certains, de créer un statut spécifique de professeur-enseignant dont la tâche principale serait justement d'enseigner, M. Pelletier demeure prudent. «Traditionnellement, le SPUQ a toujours soutenu que la recherche devait demeurer une tâche essentielle des professeurs. Cette position n'a pas changé, mais nous sommes ouverts à la discussion.»

«Bref, le rapport du Conseil supérieur soulève de bonnes questions et rejoint plusieurs de nos préoccupations», de conclure M. Pelletier ●

Le MBA pour cadres à nouveau primé par l'hebdomadaire *Wprost*



Photo : J.-A. Martin

Michel Librowicz.



Photo : Michel Giroux

Benoit Bazoge.

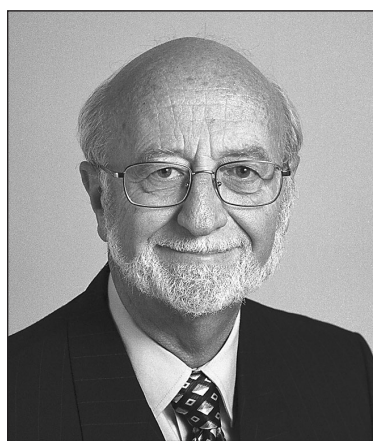


Photo : J.-A. Martin

Pierre Filiatrault.

Le programme de MBA pour cadres en exercice de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (connu sur le marché local sous le vocable CEMBA) a été classé en 3^e position, ex-aequo avec celui de l'École polytechnique de Varsovie, associée à la London Business School et aux Hautes Études Commerciales de Paris, par l'hebdomadaire polonais *Wprost* (l'équivalent du *Maclean's* canadien), ce qui a valu à l'ESG-UQAM la remise d'un diplôme de la part du rédacteur en

chef de *Wprost*.

La première place a été attribuée au programme de MBA de l'Université de l'Illinois et la deuxième à celui de l'Université du Minnesota. Une cinquantaine de programmes de MBA pour cadres sont présentement offerts sur le marché polonais.

Le coordonnateur du programme MBA pour cadres de l'UQAM qui se donne à la Warsaw School of Economics à Varsovie, le professeur Michel Librowicz, tient à féliciter

tous les professeurs de l'ESG-UQAM qui participent à ce programme et tout particulièrement le professeur du Département stratégie des affaires, M. Benoit Bazoge, et le doyen de l'École des sciences de la gestion, M. Pierre Filiatrault, pour la qualité de leur enseignement, l'un en stratégie, l'autre en marketing. Ces deux professeurs ont obtenu les meilleures évaluations de la part de la Warsaw School of Economics ●

► DÉBAT - Suite de la page 1

comme le fait le rapport, Mme Laberge préfère insister sur le difficile équilibre à atteindre. «Au cours de sa carrière, un professeur peut être amené à consacrer davantage ses énergies à l'enseignement ou à la recherche durant certaines périodes. Il doit aussi se ressourcer régulièrement pour bâtir un nouveau cours ou pour s'attaquer à un nouveau domaine de recherche, ce qu'il ne peut faire uniquement durant un congé sabbatique. Enfin, on oublie trop souvent que la recherche elle-même peut être un moteur de développement pour l'enseignement.» Selon la vice-rectrice, la plus grande pression à laquelle font face les professeurs, les recrues en particulier, est celle de la publication. «Certains professeurs obtiennent peu de subventions de recherche, mais cela ne les empêche pas d'avoir une production intellectuelle de qualité.»

Mme Laberge tient aussi à rappeler que le sous-financement des universités a des effets sur leur développement. «À l'UQAM, la situation en matière d'embauche s'est beaucoup améliorée. Nous sommes sortis d'un état de crise provoqué par les compressions budgétaires et sommes revenus à un rythme de croisière que l'on souhaite bien sûr accroître.»

«Former un bon professeur-cher-

cheur exige beaucoup de temps. On ne devient pas un intellectuel de haut niveau dans la précipitation.» ●

L'UQAM

Le journal *L'UQAM* est publié par le Service des communications, Division de l'information.

Directrice du journal :
Angèle Dufresne

Rédaction :
Anne-Marie Brunet, Dominique Forget, Claude Gauvreau, Michèle Leroux, Céline Séguin

Photos :
Michel Giroux, Nathalie St-Pierre

Conception de la grille graphique :
Jean Gladu, designer

Infographie :
Service des communications
Division de la promotion institutionnelle

Publicité :
Catherine Levasseur
Communications Publi-Services Inc.
(450) 227-8414, poste 303

Impression :
Payette & Simms (Saint-Lambert)

Adresse du journal :
Pavillon Judith-Jasmin J-M330
Téléphone : 987-6177 • Télécopieur : 987-0306

Adresse courriel :
journal.uqam@uqam.ca

Version Web du journal :
www.journal.uqam.ca/
Politique éditoriale et tarifs publicitaires sur le site Web du journal *L'UQAM* à www.journal.uqam.ca/redac.htm

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

Les textes de *L'UQAM* peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

UQAM

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal
Québec H3C 3P8

Projet de politique linguistique : rapport de la consultation

Angèle Dufresne

Conformément au processus adopté à l'automne quant au cheminement du projet de politique linguistique dans les instances, le recteur, M. Roch Denis, a fait rapport verbalement à la Commission des études du 20 janvier dernier de la consultation tenue à la mi-décembre auprès de la communauté universitaire sur ce projet.

La consultation a suscité une très bonne participation de la part d'individus et d'unités académiques, administratives et syndicales et tous sans exception, de souligner le recteur, accordent leur appui au projet de politique linguistique, à ses grands objectifs et ses lignes directrices, van-

tent son à-propos et sa pertinence et louent son importance. Des échos favorables sont même venus du ministère de l'Éducation, de l'Office de la langue française et d'autres établissements universitaires, a-t-il précisé.

Les questionnements exprimés par la communauté universitaire sont de trois ordres. Un premier concerne l'application pratique et concrète de la politique dans un environnement de recherche et de communication scientifique qui utilise majoritairement l'anglais (communications scientifiques, contrats de recherche, demandes de subventions, etc.). Comment la politique linguistique peut-elle tenir compte de l'environnement quotidien de travail et

d'échanges avec une majorité anglo-saxonne continentale, s'interrogent plusieurs des intervenants de la consultation, dans un contexte d'engagement véritable d'un établissement francophone à faire de la science en français, là est tout le défi.

La proposition du Rapport Bélanger d'offrir 10 % des cours du baccalauréat (trois cours) dans une langue autre que le français (ex. l'anglais ou l'espagnol) n'ayant pas été retenue dans le projet de politique linguistique, l'École des sciences de la gestion et la Faculté de Science politique et droit se demandent comment introduire suffisamment de souplesse dans le système pour permettre par exemple à une sommité invitée de l'étranger de donner son enseigne-

ment dans une autre langue; de ne pas pénaliser les étudiants de l'UQAM qui souhaiteraient faire des études supérieures en Europe où deux langues européennes sont requises (ex. en sciences de la gestion); donner accès à nos étudiants à une formation de qualité qui suppose aujourd'hui la maîtrise de plus d'une langue et l'acquisition d'une terminologie disciplinaire dans une 2^e ou 3^e langue. Autrement dit, comment la politique linguistique pourra-t-elle permettre de concilier les objectifs de mobilité internationale étudiante et d'acquisition de connaissances multi-linguistiques?

Troisième ordre de préoccupations venant notamment de la formation continue et de la formation sur mesure dans les entreprises : comment l'UQAM peut-elle s'engager dans une offre de programme dans des langues autres que le français, lorsqu'on lui demande ce type de formation, comme le font sans sourciller les autres universités montréalaises et québécoises? À ce chapitre, le projet de politique linguistique de l'UQAM (article 11) propose de solliciter un avis formel des ministres de la Culture et des communications, responsable de la Charte de la langue française, et de l'Éducation sur l'interprétation à donner à la politique linguistique québécoise à ce sujet.

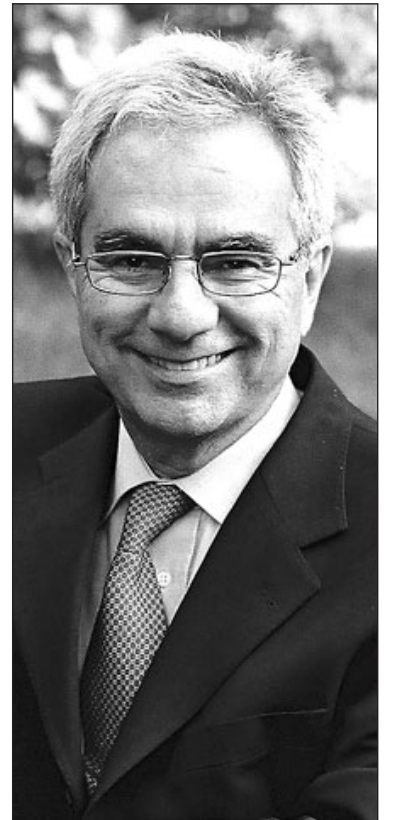


Photo : Denis Chalifour

Le recteur, M. Roch Denis.

Les commissaires ont adopté à l'unanimité la proposition du recteur de confier au même comité restreint de la Commission des études, chargé de revoir à l'automne le projet de politique, le mandat d'examiner les commentaires formulés lors de la consultation et soumettre à la C.É. de mars une version amendée et annotée qui en tiennent compte.

5^e à l'UQAM

L'Institut des sciences cognitives est créé

Michèle Leroux

Afin de consolider la place importante que l'UQAM occupe dans le réseau national et international des grands centres de recherche et de formation en sciences de la cognition, le Conseil d'administration a approuvé, le 25 novembre dernier, la création de l'Institut des sciences cognitives (ISC). Rattaché à la fois à la Faculté des sciences humaines et à la Faculté des sciences, le nouvel institut réunit plus de 60 chercheurs chevronnés de plusieurs départements et du Centre de recherche en neuroscience de la cognition, de même que des chercheurs externes, de nombreux étudiants au doctorat et stagiaires post-doctoraux, trois Chaires de recherche du Canada et quelques programmes affiliés tels que le doctorat en informatique cognitive.

Dans la foulée des développements scientifiques et de l'émergence de ce champ de recherche et d'enseignement multidisciplinaire majeur,

plusieurs instituts et départements en sciences cognitives ont été récemment créés dans les plus prestigieuses universités du monde, dont le MIT, l'Université Rutgers, l'Université de Californie à Berkeley, l'Université d'Edinburgh et l'Université de Lyon (CNRS). L'éclosion des associations et programmes d'études s'observe à l'échelle internationale.

Montréal constitue l'un des pôles d'excellence en sciences cognitives au Canada. Les universités montréalaises couvrent en effet tout le vaste champ des sciences cognitives avec des expertises complémentaires. En se démarquant déjà par sa masse critique de chercheurs et d'étudiants en informatique cognitive, en linguistique cognitive, en psychologie cognitive et en philosophie de l'esprit, ainsi que par le dynamisme des collaborations intersectorielles, l'UQAM se trouve donc en très bonne position pour devenir le fer de lance du pôle montréalais dans ce domaine du savoir en plein essor. Notons d'ailleurs

que c'est à l'UQAM que s'est tenue, en juillet dernier, la première «école internationale d'été» de sciences cognitives, laquelle a réuni les plus éminents spécialistes du domaine, venus des quatre coins du monde.

Le domaine des sciences cognitives rassemble de nombreuses disciplines comme la linguistique, la psychologie, la philosophie, l'informatique, l'intelligence artificielle, les neurosciences et les sciences de l'éducation. Une vaste somme de connaissances ont été produites sur les façons de percevoir, de se rappeler, de raisonner, d'apprendre, de communiquer et de développer des habiletés. Les sciences de la cognition nourrissent donc notre compréhension de l'esprit humain en tentant d'élucider les bases de l'activité mentale et du traitement des connaissances et constituent une source importante d'innovations sociale et technologique dans des secteurs comme l'ingénierie et la santé.

L'un des principaux objectifs de l'ISC est de favoriser le développement de pôles de recherche de calibre international, dont les suivants : langue, langage et parole; perception et action; traitement des connaissances; et apprentissage. L'institut vise également à améliorer la concertation et la collaboration entre les chercheurs, à coordonner le déploiement de la recherche et de la formation, à accroître la compétitivité des chercheurs et à maximiser les retombées collectives en matière de formation de spécialistes et d'innovations sociales et technologiques.

Il s'agit du 5^e institut créé à l'UQAM, après l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), l'Institut des sciences de l'environnement (ISE), l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) et l'Institut Santé et société (ISS) •

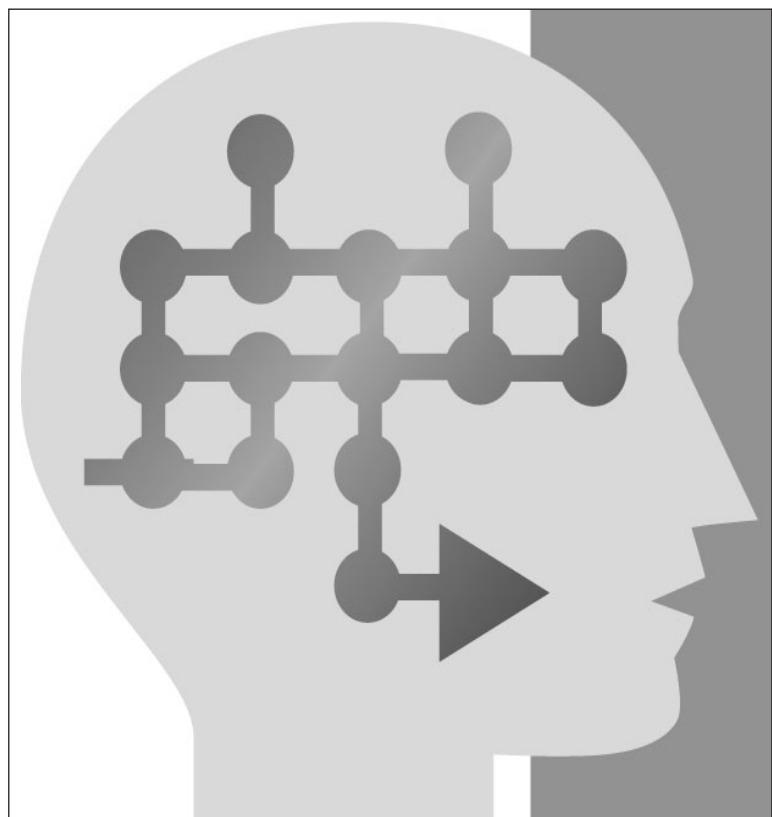


Image graphique utilisée pour annoncer l'École d'été de sciences cognitives 2003 tenue à l'UQAM, du 30 juin au 11 juillet dernier, sur le thème de la Catégorisation, qui a rassemblé une brochette de sommités internationales dans le domaine.

NOMINATIONS

M. Claude Besner a été nommé directeur des programmes de 2^e cycle en gestion de projet (maîtrise, DESS et programme court) pour un mandat se terminant le 31 mai 2006. Détenteur d'un baccalauréat en architecture de l'Université de Montréal (1982), d'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales (1991), d'un doctorat conjoint en administration de l'UQAM, HEC, McGill et Concordia avec mention d'excellence (2000) et d'une certification du Project Management Institute-PMI (2000), M. Besner a bénéficié de nombreuses bourses d'excellence au cours de ses études. Il enseigne à l'UQAM depuis plusieurs années et est un spécialiste de la planification et du contrôle opérationnels de projet, des systèmes de support et technologies de l'information en gestion de projet.

Feront partie du **Groupe de travail pour la révision du Règlement No 8** des études de cycles supérieurs les personnes suivantes :

- M. Norbert Morin, représentant de la vice-rectrice associée aux Études et adjoint (cycles supérieurs) au directeur du Bureau de l'enseignement et des programmes, président du groupe;
- M. Yves Maufette, professeur et vice-doyen aux études de la Faculté des sciences;
- Mme Diane Demers, professeure et vice-doyenne aux études de la Faculté de science politique et de droit;

- M. Serge Robert, professeur et vice-doyen à la recherche de la Faculté des sciences humaines;
- M. Claude Felteau, professeur et vice-doyen aux études de l'École des sciences de la gestion;
- M. Jacques Rhéaume, professeur à la Faculté des lettres, langues et communications;
- Mme Monique Brodeur, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation;
- M. Mario Côté, professeur à la Faculté des arts;
- Mme Monique Dufresne, chargée de cours au Département des communications (substitut : M. Langis Madgin, chargé de cours au Département organisation et ressources humaines);
- Mme Manon Gauthier, assistante à la gestion de programme d'études avancées au Département de mathématiques (substitut : Mme Martine Fuentès, assistante à la gestion de programmes d'études avancées au Département d'études littéraires);
- M. Jean-Philippe Gingras, étudiant de cycle supérieur (substitut : M. Laurent Boudreau, étudiant de cycle supérieur);
- M. Charles Perraton, professeur au Département des communications, directeur de la maîtrise en communication et commissaire de la Commission des études •

Au Québec, les étudiants sont rois !

Michèle Leroux

C'était encore l'été, le jour où Yvette Dofontien a foulé le sol québécois pour la première fois. La belle et grande jeune fille de 19 ans, qui quittait son Togo natal pour venir étudier à l'UQAM, a ainsi eu la «chance» de voir venir les rigueurs de l'hiver. «Ah, ce climat, c'est si difficile! Mais moi, au moins, j'ai pu m'y préparer. Je connais des étudiants étrangers qui ont atterri en plein mois de janvier. Vous n'avez pas idée du choc, qui vient s'ajouter aux autres difficultés d'adaptation», souligne l'étudiante, en se remémorant son arrivée, en 1999.

Elle est comme ça Yvette. Elle raconte son histoire et décrit les défis qu'elle a dû surmonter, mais il y a toujours les autres. Ceux qui ont connu pire, ceux qui l'ont aidé, ceux qu'elle veut aider... Ces jours-ci, vous pourrez d'ailleurs la voir accueillir les étudiants étrangers, à l'École des sciences de la gestion, prodiguant mille et un conseils. «Je vois des étudiants tellement dépaysés, si déboussolés. Prenez simplement le système Internet. Tout se fait avec ça, ici. Mais chez nous, tout se fait en personne. Des choix de cours, on ne connaît pas : dans la plupart des pays d'où l'on vient, le cursus est toujours prédéfini. Alors moi, je les comprends ces étudiants.»

Beaucoup de ressources

Mais pas question de faire du surplace devant les difficultés. «Tant de ressources nous sont offertes, il n'y a aucune raison de ne pas réussir nos études. Maintenant que je les connais, je peux tirer profit des ateliers d'aide et de soutien à l'apprentissage offerts par les SVE, je connais l'importance et les horaires des laboratoires, je sais que la section Accueil des étudiants étrangers me permet d'envoyer et de recevoir sans frais des fax de l'ambassade de mon pays. Vous savez, dans mon domaine d'études, en administration des affaires, on dit que les clients sont rois. Moi je peux vous dire que dans les universités québécoises, ce sont les étudiants qui sont rois», souligne l'étudiante.

«On parle souvent de ce qui accroche dans notre parcours, mais on oublie de parler de tous ceux qui nous ont fait du bien», ajoute Yvette.



Photo : Nathalie St-Pierre

Yvette Dofontien, du Togo, finissante au baccalauréat en administration.

L'une des caractéristiques du milieu universitaire qui l'a le plus marqué, c'est la disponibilité des enseignants. «Je n'ai jamais vu rien de tel. Et je peux comparer, car mon jeune frère étudie en France. Là-bas, le professeur est inaccessible, sur un piédestal. Ici, c'est le contraire, comme dans ce cours en marketing, donné par la chargée de cours Manon Arcand. J'avais plein de questions sur le logiciel SPSS, que j'envoyais par courriel et elle me répondait, avec tous les détails, dans la journée même. Devant un problème particulier, elle s'est même déplacée. Même chose dans le cadre du cours de la professeure Francine Mayer sur les méthodes d'analyse économique – des mathématiques qui me faisaient horreur... Ce que j'en retiens, c'est que les profs sont là jusqu'à ce que l'on comprenne. Moi, ça m'a beaucoup aidé. J'aime bien aussi les évaluations des professeurs par les étudiants, car ça les pousse à donner le meilleur d'eux-mêmes», ajoute-t-elle.

Le défi : boucler le budget

Le plus important défi de l'étudiante, depuis son arrivée, a été de respecter le budget établi par ses parents, qui assument le coût de ses études et celles de son jeune frère de 20 ans. Propriétaires d'un restaurant à Lomé, la capitale du Togo, ils ne nagent pas dans l'opulence. Rappelons que les frais de scolarité assumés par un étudiant étranger s'élèvent à plus ou moins 4 800 \$ par trimestre. Heureusement, pour Yvette et ses parents, un ancien malheur a apporté un avantage. Parce que le grand-père d'Yvette a combattu pour la France lors de la Deuxième Guerre Mondiale, et y a laissé sa vie, la nationalité française a été accordée à ses enfants. Or, une entente France-Québec permet aux étudiants français d'être exemptés des frais normalement exigés des étudiants étrangers, et donc de ne payer que la somme exigée d'un étudiant québécois, soit un peu plus de 800 \$. Cela a considérablement aidé Yvette à boucler son budget. Mais chez les

Dofontien, l'éducation des enfants fait partie des priorités.

En vertu des lois en vigueur au Québec, Yvette, comme tous les étudiants étrangers, n'a pas le droit de travailler, sauf sur le campus. De plus, la réglementation impose qu'ils étudient à temps plein. «C'est déjà si difficile de s'adapter, de comprendre la langue et l'accent, et pour moi, qui ai toujours vécu avec mes parents, de vivre et me débrouiller toute seule, explique-t-elle, s'il avait fallu travailler à l'extérieur, en plus, je crois que cela aurait pu compromettre la réussite de mes cours dans le délai.»

En s'inscrivant au baccalauréat en administration, Yvette, qui avait jusque-là étudié en littérature, savait qu'elle devrait prendre les bouchées doubles. Mais elle ne regrette pas son choix. «Avec ma formation multidisciplinaire, je serai mieux en mesure d'aider, de mettre mes services et mes talents à la disposition des entreprises africaines ou des organismes sans but lucratif.» Très attirée

par le marketing, l'étudiante terminera ses études en avril prochain. «Je vais tenter d'obtenir le permis d'emploi qui me donne le droit d'effectuer un stage rémunéré, une fois mon diplôme obtenu. Je rêve également de promouvoir les ONG qui oeuvrent dans mon pays, comme le Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'UNICEF ou la Banque africaine de développement.»

Hormis le climat, l'adaptation d'Yvette s'est bien déroulée. «Il y a tellement d'activités culturelles, surtout l'été. J'ai adoré tous les festivals – jazz, Nuits d'Afrique, Juste pour rire, etc.» L'étudiante, qui s'est aussi familiarisée avec l'accent souche, prend un malin plaisir à retenir les expressions les plus cocasses. Les «mets-en», «ça pas d'allure» et «pantoutte» resteront gravés dans la mémoire de cette jeune Togolaise, dont le séjour à l'UQAM fut décidément... tsi-gui-dou ! ●

Nouvelles couleurs pour l'ESG

Le 22 janvier dernier était jour de fête à l'École des sciences de la gestion. On y dévoilait, en effet, avec fierté la nouvelle signature graphique de l'ESG d'un rouge soutenu pour affirmer la personnalité distinctive de l'École. Depuis l'automne dernier, a souligné le doyen Pierre Filiatrault, l'ESG utilise également un nouveau slogan : «Créer de la valeur exige audace et engagement !» Ce slogan, a-t-il poursuivi, caractérise l'École comme milieu dynamique, ouvert où s'épanouissent la liberté académique et l'entrepreneuriat.

«Ce slogan fait aussi ressortir nos forces en recherche, de même que nos orientations et nos actions socialement responsables. Il met l'ac-

cent sur le dévouement et l'engagement de nos personnels à leurs tâches et vis-à-vis de nos étudiants». Depuis juin dernier l'ESG a accueilli 16 nouveaux professeurs, a obtenu récemment trois nouvelles chaires dont deux Chaires de recherche du Canada et ses professeurs ne cessent de cumuler prix et honneurs.

La nouvelle signature graphique de l'École, en plus de renforcer le lien avec l'UQAM, permettra d'accroître le sentiment d'appartenance des étudiants et du personnel, a affirmé le doyen. Elle est l'œuvre du concepteur graphiste, Alain Mongeau, de la Division de la promotion institutionnelle du Service des communications de l'UQAM ●



Photo : Michel Giroux

Le privé et l'eau, un mariage risqué

Michèle Leroux

La troisième d'une série de cinq conférences scientifiques organisées par l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) pour souligner l'Année internationale de l'eau douce aura lieu ce 29 janvier, sous le thème *L'eau dans tous ses états : besoin, bien commun ou business? Enjeux écologiques et vigilances citoyennes*. On y accueillera, entre autres conférenciers, le professeur du Département de sciences comptables Gaétan Breton, auteur de l'ouvrage *Tu me pompes l'eau ! Halte à la privatisation*. M. Breton est également vice-président finances de l'organisme Eau Secours!, la coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau.

Le professeur Breton ne cache pas son opposition farouche à toute privatisation de l'eau. «Où que ce soit dans le monde, chaque fois que l'expérience a été tentée, ça n'a pas marché. Les preuves sont là. La privatisation de l'eau, ça ne fonctionne pas. Que ce soit sur la question des tarifs ou sur celle de la qualité de l'eau, il n'y a pas un seul exemple de privatisation qui a procuré des avantages aux citoyens, estime-t-il. Prenons le cas de l'Angleterre : la vente des compagnies publiques au secteur privé, en 1989, pour un montant de 9 milliards \$, a coûté 20 milliards \$ aux citoyens. On est loin d'une économie. Mais ce n'est pas tout. Les compagnies d'eau annoncent des profits records, le prix de l'eau augmente de 5 % de plus que le taux d'inflation, et le service est médiocre, allant jusqu'à des coupures de plusieurs jours. Une compagnie a plaidé coupable à 17 accusations d'avoir fourni de l'eau impropre à la consommation. Pire encore, plus de 20 000 personnes ont bu de l'eau contaminée à la suite d'un déversement massif de

marché serait en priver ceux qui n'ont pas les moyens de se la payer.

«Pour que le privé fonctionne, il faut qu'il y ait de la concurrence, explique M. Breton. Or en ce qui concerne l'eau, c'est impossible. Imaginez 20 robinets devant vous. Avec chacun leur infrastructure. Cela coûterait évidemment beaucoup trop cher. Voilà pourquoi on dit de l'eau que c'est un monopole naturel. On n'a donc aucune raison de vouloir privatiser, surtout que, de toute façon, il faut surveiller. Pour que le privé y trouve un avantage, il faut qu'il n'y ait pas de contrôle.»

Des tuyaux vétustes

Depuis le milieu des années 1990, les administrations municipales ont exploré le virage vers la privatisation. Des discussions de l'administration Bourque avec des multinationales françaises de l'eau jusqu'aux déclarations du ministre de l'Environnement Thomas Mulclair sur la tarification et l'exportation de l'eau, en passant par la «bourde» de la présidente du Conseil du trésor Mme

vembre 2001, la Commission municipale, sur une preuve faite par la Ville, l'évalua à 25 %. Six mois plus tard, le Comité de transition de la Ville de Montréal parle de fuites dans le réseau de l'ordre de 35 à 50 %, sans qu'aucune étude ne valide ces chiffres qui sortent de nulle part. Alors on dit n'importe quoi, et les journalistes reprennent ces données sans les questionner, c'est assez étonnant.»

Si le professeur reconnaît que l'état du réseau nécessite des réparations, il signale que celles urgentes n'ont souvent rien à voir avec l'âge des tuyaux. «Le gros bris survenu sur le boulevard Pie IX à l'été 2002, par exemple, a été causé par une erreur de conception des tuyaux installés en 1970. Ce ne sont pas de vieux tuyaux, pas plus que ceux que l'on trouve au nord du Métropolitain, qui ont moins

de 50 ans. D'ailleurs la plus vieille partie du réseau, le gros collecteur situé sous la rue Notre-Dame, est celle qui nécessite le moins de réparations», note M. Breton.

Mais il reste que tôt ou tard, la réfection des conduites d'eau est inévitable. Comment financer pareille opération? L'administration Tremblay a récemment annoncé deux nouvelles taxes pour créer un Fonds de l'eau qui atteindra 200 millions \$ en 2013, une somme insuffisante pour restaurer les réseaux d'aqueducs et d'égouts. Selon M. Breton, une tarification au compteur pour les grands consommateurs d'eau que sont les 22 000 industries, commerces et institutions, procurerait des revenus importants. Or 14 000 des 22 000 établissements de cette catégorie ne sont toujours pas munis, à ce jour, de compteurs d'eau. Ils

profitent ainsi d'une taxe fixe fort avantageuse, en plus d'utiliser, dans certains cas, l'eau pour la réfrigération et la climatisation. Le secteur résidentiel assume une part beaucoup plus importante que son taux de consommation, estimé à 20 %.

En rejetant récemment l'idée d'installer des compteurs d'eau dans les résidences montréalaises – une mesure économiquement inefficace, assure le professeur – et en créant le Fonds de l'eau pour financer la réfection des conduites d'eau, la Ville de Montréal n'a-t-elle pas mis au rancart la privatisation tant redoutée par la coalition Eau Secours? «On a gagné une bataille, mais pour combien de temps? Les profits en jeu pour le privé sont si énormes qu'il faudra toujours se battre», conclut M. Breton ●



Photo : Nathalie St-Pierre

Gaétan Breton, professeur au Département de sciences comptables et vice-président finances de l'organisme Eau Secours!

produits chimiques avec, pour résultat, des effets néfastes sur leurs capacités intellectuelles.»

Des études ont également démontré, ajoute-t-il, qu'avec la privatisation et les compteurs d'eau, les ménages britanniques les plus pauvres réduisent leur consommation en deçà des seuils souhaitables du point de vue de la santé publique. Des maladies infectieuses que l'on croyait disparues avec le XIX^e siècle ont resurgi. En Afrique du Sud, on a assisté à une épidémie de choléra. On sait pourtant que l'eau est essentielle à la vie et à la santé, qu'elle est au cœur des mesures d'hygiène qui ont permis d'améliorer la santé publique. L'eau n'est pas un bien économique, soutient M. Breton. Il n'existe aucun produit de substitution à la plupart de ses usages. La soumettre à une loi du

Monique Jérôme-Forget sur la qualité de l'eau à Montréal, tout indique que plusieurs pistes envisagées pourraient ouvrir la porte à une prise en charge par le secteur privé de certains aspects de la gestion de l'eau, notamment la réparation des infrastructures, l'installation de compteurs d'eau et le respect des normes de qualité de l'eau.

Tout le monde s'entend sur la vétusté du réseau d'aqueducs de Montréal, mais les chiffres avancés par l'administration quant aux fuites d'eau sont étonnamment variables, passant de 25 % à 50 % en moins de deux ans. «Ces chiffres ne sont pas fiables, estime M. Breton. Je crois qu'il y a une volonté de la Ville de Montréal de manipuler le débat. Jusqu'en 2001, le taux de fuites d'eau était estimé à près de 10 %. En no-

PUBLICITÉ

Regard noir sur la coupe à blanc

Dominique Forget

«La coupe à blanc, au Québec, ça n'existe plus!» C'est ce que clamait fièrement Pierre Corbeil, ministre délégué à la Forêt, alors que le 12^e Congrès forestier mondial battait son plein dans la capitale nationale, à l'automne dernier. Six jours plus tard, lors de la conférence de presse suivant la clôture de l'événement, le ministre des Ressources naturelles du Québec, Sam Hamad, abondait dans le même sens : «c'est une chose du passé». Selon les deux ministres, la *coupe avec protection et régénération des sols* (CPRS) – une technique qui permet de confiner le passage de la machinerie à certains secteurs pour protéger les jeunes arbres – est maintenant une pratique généralisée.

Dans cette ère post-*Erreur Boréale*, on peut comprendre que les affirmations aient été reçues avec scepticisme par les groupes environnementaux. Christian Messier, professeur d'écologie forestière au Département des sciences biologiques et directeur du Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFi), fait partie des sceptiques. «On joue sur les mots, affirme l'ingénieur forestier. On a trouvé un nouveau terme, mais on n'a pas changé les pratiques. La CPRS fait bien peu pour permettre à la forêt de se régénérer après la coupe. On ne préserve pas assez d'arbres pour que cela en vaille la peine.»

Urgence d'un débat

Selon lui, le gouvernement fait preuve de mauvaise foi en ce qui concerne la gestion forestière. Son constat ne date pas d'hier. D'ailleurs, quand Doris Paradis, vérificatrice générale du



Christian Messier, professeur au Département des sciences biologiques et directeur du Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire (GREFi).

Québec, l'a approché en 2001 pour qu'il lui prête main-forte dans le dossier sur la gestion des forêts, il a sauté sur l'occasion.

Déposé en décembre 2002, le rapport a sonné un véritable cri d'alarme. Il a soulevé de nombreuses questions, allant jusqu'à affirmer que le ministère des Ressources naturelles n'était pas en mesure de déterminer s'il existe ou non une surexploitation de la forêt au Québec. Pour répondre aux nombreuses questions soulevées dans le rapport, le gouvernement a choisi de mettre en place une Commission d'étude, présidée par Guy Coulombe.

Étant donné que Christian Messier avait participé à la préparation du rapport de la vérificatrice gé-

nérale, il lui était impossible d'être nommé à la Commission. Pour partager ses idées et ses préoccupations avec les membres de la Commission et du grand public, il a donc choisi de publier une lettre ouverte dans le journal *Le Devoir*, le 10 janvier dernier.

Trois incontournables

«Il est certain que les méthodes de calcul de la possibilité forestière devront être révisées en priorité par la Commission», observe le chercheur. Cet indicateur, calculé grâce à une série d'équations impliquant plusieurs dizaines de paramètres, permet au gouvernement de déterminer combien de bois peut être coupé par année. Or, les méthodes utilisées par

le ministère des Ressources naturelles pour calculer cet indicateur ont été sévèrement critiquées par la vérificatrice générale.

«Le modèle ne donne aucune indication de la marge d'erreur, déplore Christian Messier. Le résultat pourrait facilement être trop optimiste et permettre des coupes supérieures au taux de régénération. La forêt s'épuiserait peu à peu sans qu'on le sache. Dans l'État d'Oregon, on utilise différents modèles, basés sur des approches complètement différentes. On obtient donc une fourchette de prédictions, de la plus optimiste à la plus pessimiste. C'est beaucoup plus prudent.»

Un second point auquel la Commission devra s'attarder, selon

Christian Messier, est la protection des vieilles forêts. Puisqu'elles ne produisent pas de nouveau bois, les entreprises forestières ont généralement tendance à les couper aussi vite que possible. C'est l'habitat de milliers d'insectes, plantes, lichens et mammifères qui est ainsi détruit. Le pourcentage du territoire forestier occupé par les vieilles forêts est passé de 50 % à peut-être 15 ou 20 %, en quelques années. En fait, on ne sait même pas exactement quel est le pourcentage actuel des vieilles forêts. Selon M. Messier, il faut à tout prix imposer un moratoire pour empêcher les compagnies forestières de raser les vieilles forêts. «On ne peut peut-être pas retourner à 50%, mais il faut au moins conserver le pourcentage actuel. Sinon, les conséquences seront catastrophiques. La Suède et la Finlande ont coupé leurs vieilles forêts et aujourd'hui, 10 000 espèces sont menacées de disparition sur leur territoire. Ces pays étaient des modèles de gestion forestière jusque dans les années 95. Aujourd'hui, ils sont en mode de restauration.»

Autre rubrique qui devra se retrouver à l'agenda de la Commission : la réglementation. Il existe bien la Loi sur les forêts du Québec, adoptée en 1986, mais selon Christian Messier, celle-ci devrait avoir plus de dents. «En principe, les compagnies forestières sont censées faire mesurer le volume de bois qu'elles coupent avant de le faire transporter à l'usine. Mais plusieurs font sortir les camions la nuit, alors que personne ne regarde. La pratique est connue, mais le gouvernement tarde à sévir.»

Peut-on faire mieux?

Selon Christian Messier, on donne beaucoup trop de latitude aux entreprises dans le dossier des forêts. On leur laisse le soin d'aménager le territoire et on espère qu'elles respectent le bien public. Mais il est évident que leur premier objectif est de faire des profits. Le gouvernement doit prendre les choses en main, s'assurer que les forêts se régénèrent et que la biodiversité est préservée.

Même s'il ne fera pas partie de la Commission, M. Messier aura son rôle à jouer d'ici décembre prochain, date prévue pour le dépôt du rapport. On lui a demandé de préparer une étude de comparaison des législations en vigueur dans différents pays. «Certaines régions du monde, la Colombie-Britannique par exemple, ont une longueur d'avance sur nous. Peut-être pourra-t-on s'en inspirer... C'est facile de critiquer, encore faut-il voir si l'on peut faire mieux.»

Christian Messier se dit assez confiant dans l'issue des travaux de la Commission. «Le défi est de taille. Les membres ne se rencontrent que deux ou trois fois par semaine et doivent sortir un rapport d'ici Noël 2004. Mais je fais confiance aux membres de la Commission. Ils sont compétents et entourés de plusieurs experts chevronnés, dont plusieurs sont issus du milieu universitaire. Ces derniers sont protégés des influences externes. Ce sont des personnes toutes désignées pour faire ressortir les problèmes et proposer des solutions.» ●

62 500 \$ en bourses pour les étudiants en sciences



Photo : Michel Giroux

De gauche à droite, le doyen de la Faculté des sciences, M. Gilles Gauthier, les boursiers Jean-Philippe Fournier, Yannève Rolland et Sébastien Hains, le vice-recteur associé à la Recherche et à la création, M. Daniel Coderre, le vice-doyen à la recherche Michel Jebrak et le professeur rattaché au Département de chimie, M. Robert Hausler.

Pour une deuxième année consécutive, la Faculté des sciences remettait, le 21 janvier dernier, 51 bourses à ses étudiants de maîtrises et de doctorats, pour un total de 62 500 \$, ce qui représente une augmentation de 30% par rapport à l'an dernier. Le fonds des bourses facultaires d'appariement est généré à même la por-

tion des frais indirects de recherche que reçoit la Faculté pour les contrats de recherche de ses chercheurs. Quelque 40 chercheurs y ont ainsi contribué cette année.

Le programme de bourses comprend une autre particularité, soit le principe d'appariement. La Faculté n'acceptait de verser une bourse à

l'étudiant méritant, que si un professeur-chercheur acceptait de le faire en contrepartie. Les critères suivants ont notamment été utilisés : excellence du dossier académique; activité en recherche, soit le nombre de publications, de conférences ou de prix; et revenus de moins de 12 000 \$/année.

Les boursiers provenaient des do-

maines suivants : chimie, informatique, mathématiques, physique, sciences biologiques, sciences de l'environnement et sciences de la Terre. La remise des bourses s'est faite en présence du vice-recteur associé à la recherche et à la création, M. Daniel Coderre ●

Raviver l'histoire politique du Québec

Claude Gauvreau

Une nouvelle unité de recherche a vu le jour à l'UQAM : la chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec dont le titulaire est le professeur Robert Comeau du Département d'histoire. Il s'agit de la première chaire universitaire consacrée spécifiquement à l'histoire politique du Québec. Elle porte le nom de l'avocat et journaliste Hector Fabre (1834-1910) qui fut le premier représentant du Québec à l'étranger.

«L'histoire politique permet de produire une vision globale de l'histoire. Or, ces dernières années, les historiens ont délaissé ce champ d'études au profit de l'histoire économique ou sociale. On observe depuis dix ans un véritable engouement de la part des étudiants pour l'histoire politique du Québec», explique M. Comeau. De plus à l'UQAM, il fallait penser à la relève puisque certains des spécialistes de ce domaine au Département d'histoire ont pris leur retraite dernièrement. Voilà autant de raisons justifiant l'existence d'une telle chaire.

Au cours des cinq prochaines années, les recherches se déploieront autour des axes suivants : l'enseigne-



Robert Comeau, titulaire de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec.

Photo : Nathalie St-Pierre

ment et l'écriture de l'histoire au Québec; l'histoire du nationalisme québécois et de la formation de l'identité politique; l'histoire politique ouvrière et syndicale; les relations internationales du Québec; le rôle et les comportements des Québécois face aux guerres. La chaire

re accordera également une importance particulière à une large diffusion des résultats des études à travers notamment des publications comme le *Bulletin d'histoire politique* (revue que dirige M. Comeau), des cahiers de recherche et un site Internet.

Les trois réformes du MEQ

Selon Robert Comeau, l'enseignement de l'histoire dans le système scolaire québécois joue un rôle essentiel dans la formation de citoyens éclairés et la construction d'une identité collective. «Depuis le rapport Lacoursière (1996), qui portait sur l'enseignement de l'histoire dans les écoles, on sait que le Québec est un des endroits en Occident où le nombre d'heures consacrées à cette discipline aux niveaux primaire, secondaire et collégial est le plus bas. Comme les cours d'histoire au collégial sont optionnels, les étudiants québécois, après le secondaire IV, risquent fort de ne plus avoir de contacts avec l'enseignement de l'histoire et ce, jusqu'à la fin de leurs jours», souligne M. Comeau. Aussi, la chaire examinera notamment la nature, le rôle et les enjeux des trois ré-

formes de l'enseignement de l'histoire (1967, 1970, 1982) entreprises par le ministère québécois de l'Éducation qui, estime M. Comeau, ont produit peu de résultats.

Depuis le référendum de 1995, ce sont les sociologues et les politologues qui s'intéressent au nationalisme québécois et à la formation de l'identité nationale, non plus les historiens. «On constate que les revues québécoises d'histoire, depuis les années 80, ne s'intéressent plus à la question nationale du Québec. À la chaire, nous considérons que cette question, pour les historiens, n'est ni dépassée, ni résolue, et nous entendons intervenir dans les débats publics. Des recherches seront également effectuées sur les interactions entre nationalisme et économie, et nous comparerons le processus de construction nationale au Québec avec celui qui a eu cours dans les petites nations non souveraines comme la Catalogne, l'Écosse ou la Flandre.»

Histoire politique ouvrière

D'autres sujets attireront l'attention des chercheurs de la chaire, tels que l'évolution du monde syndical depuis la dernière grève du Front commun en 1983 et la création du Fonds de solidarité de la FTQ, le développement du syndicalisme chez les enseignants et les orientations politiques actuelles du mouvement syndical.

«Nous devons relancer les recherches dans le domaine méconnu de l'histoire politique ouvrière et syndicale, un courant d'études jadis populaire qui a perdu de son attrait auprès des historiens et des étudiants, estime Robert Comeau. La FTQ consacre chaque mois une page de son journal à l'histoire de ses pionniers. Pour notre part, nous espérons publier bientôt une histoire des militants ouvriers au Québec entre 1900 et 1930. Par ailleurs, les questions de la précarisation du travail et des transformations de son organisation à l'heure de la mondialisation méritent aussi que l'on s'y attarde.»

La chaire s'intéressera également aux relations internationales du Québec ainsi qu'au rôle et aux attitudes des Québécois face aux conflits

militaires, des sujets encore peu étudiés dans les départements d'histoire. «Il n'existe pas de tradition de recherche sur l'histoire des relations internationales du Québec. Pourtant, celui-ci a joué un rôle de pionnier parmi les petits États non souverains dans leurs efforts pour obtenir une reconnaissance internationale. Aujourd'hui, le Québec n'est plus aussi actif et est même dépassé par la Flandre qui possède 50 délégations à l'étranger.»

Quant aux études en histoire militaire, elle demeurent l'enfant pauvre de l'historiographie québécoise, soutient M. Comeau. «Par exemple, peu de travaux ont été réalisés par nos historiens francophones sur la participation des Québécois aux deux guerres mondiales et sur la position des nationalistes canadiens-français à l'égard de ces conflits. Seule l'UQAM a développé un certain nombre d'études à ce propos contribuant à détruire certains mythes tenaces. Ainsi, beaucoup de gens ignorent que la plupart des Québécois qui ont combattu en Europe durant la Seconde Guerre s'étaient engagés sur une base volontaire. Nous devrions être fiers que des Québécois aient participé à la lutte contre le fascisme. Cette mémoire doit être réhabilitée et valorisée.»

Dès l'an prochain, la Chaire Hector-Fabre organisera deux colloques : le premier dressera le bilan des recherches sur l'attitude des Québécois face aux guerres, et le second soulignera les 40 ans de la doctrine Gérin-Lajoie qui prônait dans les années 60 le droit pour le Québec, en tant qu'État non souverain, de jouer un rôle sur la scène internationale.

«La chaire sera non seulement un point de rencontre entre spécialistes du Québec mais aussi le lieu de dialogues interdisciplinaires sur l'histoire du Québec. Certains de ses axes de recherche seront complémentaires avec ceux des autres chaires de l'UQAM avec lesquelles nous ne sommes nullement en concurrence», de conclure M. Comeau •

Les partenaires de la Chaire

La Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec bénéficie du soutien financier de la Fondation du *Prêt d'honneur*, son principal partenaire, des centrales syndicales CSN, FTQ et CSQ, ainsi que du Mouvement Desjardins.

C'est la Fondation du *Prêt d'honneur* qui a eu l'idée, il y a trois ans, de créer un chaire d'histoire du Québec à l'UQAM. Fondé en 1944 par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le *Prêt d'honneur* est un organisme sans but lucratif autonome ayant ses propres structures. Depuis sa création, il s'est voué à la promotion de l'éducation, notamment en accordant un soutien financier aux étudiants québécois désireux d'entreprendre des études universitaires.

La Chaire Hector-Fabre réunira autour de son titulaire, M. Robert Comeau, une équipe composée de plusieurs chercheurs de l'UQAM et d'ailleurs : Stéphane Paquin, chercheur principal et professeur-associé, les professeurs Jean-Marie Fecteau et Robert Martineau, ainsi que les professeurs-associés Serge Bernier et Louise Beaudoin, tous rattachés au Département d'histoire. Enfin, se joindront à l'équipe, les chargés de cours Frédéric Bastien, Bernard Dansereau et Michel Sarra-Bournet du même Département, ainsi que Béatrice Richard, professeure au Collège militaire de Kingston, et Yves Tremblay, chercheur à la Direction Histoire et Patrimoine à Ottawa.

Appui à l'Université d'État d'Haïti

Le conseil académique de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM, lors de sa réunion de décembre dernier a tenu à s'unir aux voix exprimées en Haïti et au plan international pour dénoncer les violations brutales des droits humains fondamentaux des universitaires haïtiens et exprimer sa plus profonde sympathie aux victimes de ces actes de violence, c'est-à-dire les professeurs, les étudiants, le personnel administratif et pédagogique des facultés touchées, notamment Sciences humaines et l'Institut national de gestion et des hautes études internationales (INAGHEI). Il a tenu à exprimer également au recteur M. Pierre-Marie Paquiot et au vice-recteur Laleau son appui et sa solidarité dans la lutte que mène l'Université d'État d'Haïti pour l'autonomie institutionnelle et la liberté académique.

Cette prise de position découle des événements survenus le 5 décembre 2003 dans les locaux de l'Université d'Haïti, en particulier à la Faculté des sciences humaines et à INAGHEI et «de la violence insensée avec laquelle les partisans du gouvernement ont pénétré dans l'espace universitaire, saccagé les lieux physiques et détruit les équipements administratifs et pédagogiques», blessant par balles et à l'arme blanche les personnes qui s'y trouvaient, notamment des étudiants, professeurs et journalistes. Le recteur de l'établissement, M. Pierre-Marie Paquiot, a eu les deux jambes fracturées au cours de cet incident et le vice-recteur Laleau a été blessé à la tête à coups de barres de fer, «sous l'œil complice des forces de l'ordre qui ont laissé faire les agresseurs dans un déchaînement de sang et de fureur», lit-on dans un des attendus

de la résolution.

L'affirmation suivante, «La nécessité pour nous, universitaires du Québec et du Canada d'exprimer notre solidarité envers ceux et celles qui font l'objet de la répression systématique, tant au point de vue de leur intégrité personnelle qu'à celui de la sécurité de leur lieu d'études, de travail et de vie», conclut la série d'attendus de la résolution du Conseil de la Faculté. On y mentionne également que le déroulement des événements des dernières semaines laisse présager des moments encore plus tragiques dans l'évolution de la crise politique, économique, sociale et culturelle en Haïti et des attaques encore plus ciblées à l'endroit des institutions démocratiques et tout particulièrement des militants étudiants. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité •

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

Premier pas vers la responsabilité sociale

Dominique Forget

Étudiants en administration, tenez-vous le pour dit : les modes de gestion qui ont forgé le paysage économique ne seront bientôt plus les mêmes. Les entreprises qui, il n'y a pas si longtemps, ne vivaient que par et pour le profit, sont en train de développer un discours responsable, et parfois même d'acquiescer une véritable conscience sociale... Starbucks vend du café équitable. McCain n'utilise plus de pommes de terre génétiquement modifiées. Même McDonald prétend vouloir faire la promotion d'habitudes de vie saines!

Le pari est loin d'être gagné, mais Corinne Gendron, professeure au Département d'organisation et ressources humaines et chercheuse principale à la Chaire économie et humanisme, croit que la transition vers une *économie au service de la personne* est bel et bien amorcée. «Le discours des hauts dirigeants d'entreprises a radicalement changé, souligne-t-elle. On entend moins les propos très durs d'autrefois, uniquement axés sur la rentabilité. Au sein des cercles d'affaires comme à Davos, on discute maintenant de projets de société. On n'a pas le choix si l'on veut faire face aux problèmes qui nous pendent au bout du nez.»

Le virage vert...

Les problèmes auxquels la chercheuse fait référence ont trait notamment aux iniquités entre les groupes sociaux, à la surexploitation des ressources naturelles et à la perturbation des écosystèmes. Selon Corinne Gendron, l'heure du développement durable a sonné et personne ne peut plus faire la sourde oreille. C'est d'ailleurs pour aider les entreprises à prendre le virage vert qu'elle publiera en février un livre intitulé *La gestion environnementale et ISO 14 000*.

Qu'est-ce que ISO 14 000? En bref, il s'agit d'une norme internationale qui permet aux entreprises de s'engager dans un processus d'amélioration continue envers la gestion de l'environnement. Plus de 50 000 institutions sont déjà certifiées à travers le monde. Le Japon et l'Allemagne ont



Photo : Michel Giroux

Corinne Gendron, professeure au Département d'organisation et ressources humaines.

une avance à ce chapitre alors que le Canada est en treizième position. Nos entreprises devront se mettre au pas si elles veulent s'ouvrir au commerce international. En effet, de plus en plus d'entreprises européennes exigent que leurs sous-traitants soient certifiés.

Le livre de Corinne Gendron s'adressera autant aux étudiants qui désirent se familiariser avec les principes d'ISO 14 000 qu'aux entreprises qui veulent être certifiées. «Le livre va au-delà de la présentation de la norme, déclare l'auteure. Il fournit des outils concrets aux gestionnaires.»

Le seul ouvrage ayant été publié en français au Québec sur ISO 14 000 a déjà un certain nombre d'années. En outre, il s'agit d'un ouvrage collectif. «Le livre que je propose est un produit intégré qui peut se lire facilement du début à la fin. Le contenu a d'ailleurs été élaboré dans le cadre d'une collaboration avec le Bureau de normalisation du Québec.»

En plus de permettre aux compagnies de s'ouvrir plus facilement au marché international, le respect de la norme ISO 14 000 et l'engagement envers l'environnement peuvent donner une longueur d'avance aux chefs

d'entreprises. À titre d'exemple, la chercheuse évoque les stratégies différenciées des entreprises du secteur énergétique. La compagnie Exxon, numéro un mondial de l'industrie pétrolière, clame haut et fort qu'elle n'a aucune intention de répondre aux exigences de Kyoto et conteste même le phénomène de l'effet de serre. En parallèle, le numéro deux, Shell, investit dans un programme d'énergies nouvelles qui permettra éventuellement de faire face au défi des changements climatiques. Le jour où les choses bougeront sur le plan législatif, Shell aura très certaine-

ment une longueur d'avance non seulement au chapitre du développement technologique, mais également comme interlocuteur auprès des pouvoirs publics en charge de la mise en œuvre d'un programme de réduction des gaz à effet de serre.

... et la solidarité sociale

Bien entendu, il ne suffit pas qu'une entreprise s'engage dans un processus de gestion environnementale pour être jugée socialement responsable. En effet, une compagnie peut être certifiée ISO 14 000 tout en mettant sur le marché un produit qui a un impact négatif sur la société, des cigarettes par exemple. «L'entreprise doit s'interroger sur la réelle utilité de son produit, souligne Mme Gendron. Répond-il à un besoin fondamental? Quel impact a-t-il sur la société et sur l'environnement?»

Idéalement, avant de réaliser quelque projet que ce soit, une compagnie devrait interroger les individus, groupes ou organisations qui seront affectés par ses activités, ses services et ses produits. Cette démarche permettrait aux gestionnaires d'établir un dialogue constructif avec les différents acteurs sociaux et de concevoir leurs projets en fonction des valeurs prédominantes de la société.

En plus de répondre aux besoins réels, les projets d'entreprises devraient chercher à réduire ou à tout le moins ne pas contribuer à augmenter les écarts entre les classes sociales, entre les hommes et les femmes, entre les groupes religieux ainsi qu'entre les pays du Nord et du Sud. Les projets devraient aussi éviter d'engendrer des iniquités intergénérationnelles. La maxime du développement durable l'exprime bien : nos besoins doivent être comblés sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures.

Selon Corinne Gendron, la dimension sociale demeure le parent pauvre du développement durable. «On s'est beaucoup soucié des questions environnementales, mais très peu des questions sociales. Les facteurs sociaux sont certainement plus difficiles à contrôler que les aspects environnementaux. Ils sont plus nombreux et difficilement quantifiables. Par exemple, il est malaisé d'accorder une note aux conditions de travail dans une usine chinoise. Qu'importe, les sociologues doivent se mêler aux chimistes, biologistes et ingénieurs et tous doivent se mettre à parler un langage commun.»

Celle qui détient un doctorat en sociologie et un post-doctorat en éthique sociale (après avoir complété un baccalauréat en droit et un MBA) compte bien être du nombre. Ses intérêts de recherche, qui portaient au départ principalement sur les questions environnementales, se sont élargis pour inclure davantage les dimensions éthiques de la gestion, la responsabilité sociale et le développement durable. «Il faut faire avec les questions sociales ce qu'on a fait pour l'environnement. On note présentement une ouverture du côté des entreprises. C'est le moment le mettre le pied dans la porte.»

REPRO-UQAM finaliste au Gala Gutenberg 2004

La pochette promotionnelle du service REPRO-UQAM a mérité, en décembre dernier, un prix très convoité dans le milieu des arts graphiques, soit celui du concours mondial des plus belles pièces imprimées «International Gallery of Superb Printing». Organisé par l'International Association of Printing House Craftsmen, le concours a cette année mis en compétition plus de 3,000 pièces provenant de huit pays soit l'Australie, la Chine et Hong Kong, l'Allemagne, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada. Parmi ces pièces, 393 provenaient du Québec. Deux imprimeurs québécois ont également remporté des prix «Best of» soit Meilleure technique de finition et Meilleure utilisation de

l'encre.

Cet honneur décerné au Service de reprographie ne vient pas seul. Le prix obtenu dans la catégorie «Impression numérique» a également pour effet de le rendre officiellement finaliste au Gala Gutenberg 2004, un événement incontournable de l'industrie des arts graphiques, qui se tiendra le 23 avril prochain, au Capitole de Québec. Les trophées Gutenberg sont décernés par l'Association des Artisans des Arts Graphiques de Montréal (AAGM). Le jury composé de cinq spécialistes provenant des différentes sphères d'activités de l'industrie analyse les pièces ayant reçu les prix de l'International Gallery of Superb Printing et décerne des prix Guten-

berg dans sept catégories en plus du Grand Gutenberg. Deux prix «Best of» et deux prix «Coup de cœur» seront aussi remis.

«Être finaliste au prestigieux Gala Gutenberg est un honneur qui rejouit sur tout le Québec. C'est pourquoi nous invitons les artisans des arts graphiques de toutes les régions du

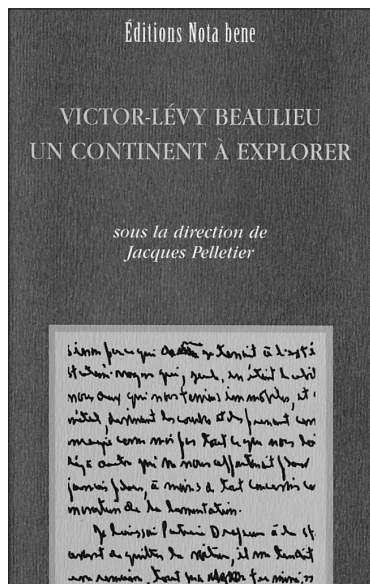
Québec à participer, tout comme nous, au Gala Gutenberg 2005», souligne Valeria Gadea Marinescu, directrice du Service de reprographie, qui se fera d'ailleurs une joie de se rendre au Gala en compagnie de l'équipe de près d'une dizaine de personnes ayant contribué à la conception de la pochette publicitaire



Écrivain tentaculaire

Dans *Victor-Lévy Beaulieu. Un continent à explorer*, le professeur Jacques Pelletier (Études littéraires) a réuni des analyses produites par des étudiants qui sont autant de coups de sonde dans une œuvre qualifiée de «colossale». Comme l'écrit M. Pelletier dans l'introduction, l'œuvre de Victor-Lévy Beaulieu s'accroît chaque année de nouveaux titres appartenant à des registres d'écriture les plus divers : romans, textes dramatiques, essais critiques et polémiques, téléfeuilletons, témoignages, chroniques, etc. «Sur le plan purement quantitatif, elle domine l'ensemble de la production québécoise contemporaine, tous genres confondus. Elle procède d'une ambition sans doute unique dans l'histoire littéraire de ce pays, d'un projet d'écriture globalisant dont on ne connaît pas d'équivalent.»

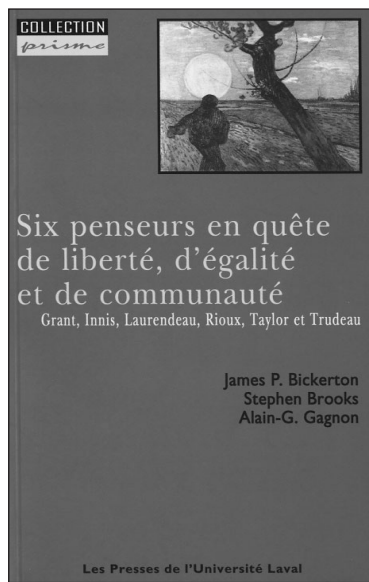
L'œuvre de Beaulieu semble encore aujourd'hui sous-étudiée et re-



présente un chantier de recherche à développer. Les études regroupées dans cet ouvrage ne constituent que les premiers jalons d'un programme à raffiner pour tenir compte de sa pluridimensionnalité. Elles portent essentiellement sur le jeune Beaulieu et privilégient sa production romanesque d'avant les années 80. Paru aux éditions Nota Bene.

Des penseurs marquants

Alain-G. Gagnon, professeur au Département de science politique, Stephen Brooks et James P. Bickerton sont les auteurs d'un ouvrage destiné à ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur des personnalités dont les réflexions ont contribué à définir l'évolution de la pensée politique moderne au Canada et au Québec. *Six*



penseurs en quête de liberté, d'égalité et de communauté, paru aux Presses de l'Université Laval, porte sur les contributions dans les débats de société de George Grant, Harold Innis, André Laurendeau, Marcel Rioux, Charles Taylor et Pierre Trudeau.

La question de la communauté se trouve au centre des débats. S'agit-il d'une communauté continentale, américaine, canadienne, québécoise? Harold Innis et George Grant ont apporté un éclairage sur les rapports Canada-États-Unis en soulignant les risques de l'américanisation. Pierre Trudeau a cru qu'il fallait se tourner vers Ottawa pour trouver des réponses, tandis que Marcel Rioux a opté pour le local et le régional. Quant à Laurendeau et Taylor, ils se sont intéressés aux communautés politiques porteuses de diversité profonde.

Aller au cinéma

«L'expérience d'aller au cinéma» est le titre du cinquième numéro (automne 2003) des *Cahiers du Gerse* (Groupe d'études et de recherche en sémiotique des espaces) publié sous la



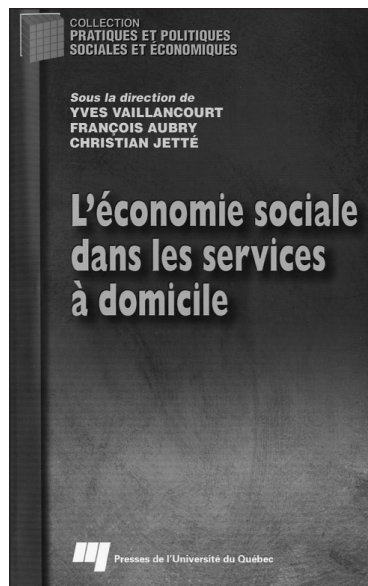
direction de Charles Perraton, professeur au Département des communications.

Au-delà d'une analyse centrée sur les contenus médiatisés et la réception des œuvres, il y a place pour une étude sur l'expérience d'aller au cinéma, soutient M. Perraton. Il s'agit, entre autres, de repenser la conception traditionnelle du spectateur soumis et passif pour s'intéresser à l'espace (le cinéma comme lieu à part), au temps (le cinéma comme temps à part), ainsi qu'au rapport social (le contact avec les autres spectateurs) et au rapport à la réalité.

«Jusqu'ici, les études cinématographiques ont surtout porté sur les œuvres, les auteurs et le public sans mettre vraiment en relief la part vécue par le spectateur. Le présent dossier porte donc sur le cinéma en tant qu'expérience individuelle et sociale», écrit M. Perraton.

Soutien à domicile

Ce livre s'intéresse à la contribution des entreprises d'économie sociale



dans le secteur des services à domicile. Il s'appuie sur une vaste recherche menée auprès de 13 organismes communautaires offrant, à des personnes vulnérables ou en perte d'autonomie, divers types d'aide domestique — ménage, lessive, repas, soins d'hygiène, courses, etc. — dans un contexte de soutien à domicile.

Après avoir défini des concepts clés, les auteurs font le point sur l'évolution de la politique québécoise des services de soutien à domicile. La méthodologie retenue et les caractéristiques des entreprises étudiées retiennent l'attention. Les entreprises sont ensuite examinées selon quatre dimensions : rapports sociaux de

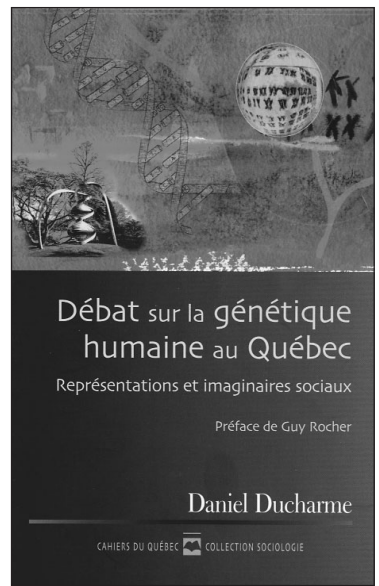
consommation et participation des usagers; rapports de travail et place des employés; participation des femmes; contribution au développement local. Les grands défis qui confrontent ces entreprises d'économie sociale — amélioration du financement, des conditions de travail, de la démocratie, etc. — font l'objet de la conclusion.

L'économie sociale dans les services à domicile est paru aux Presses de l'Université du Québec, sous la direction de Yves Vaillancourt, professeur à l'École de travail social, François Aubry, agent de recherche, et Christian Jetté, chargé de cours en travail social.

Génétique, craintes et espoirs

Parmi les grandes découvertes du 20^e siècle, peu auront autant de répercussions sur la vie humaine, individuelle et collective du 21^e siècle que celles reliées à la génétique. En raison de tout ce qu'elle révèle sur la nature vivante et particulièrement sur la nature humaine, la génétique engendre une profusion de représentations et d'imaginaires sociaux, tous liés à son potentiel d'intervention à la fois prometteur et inquiétant.

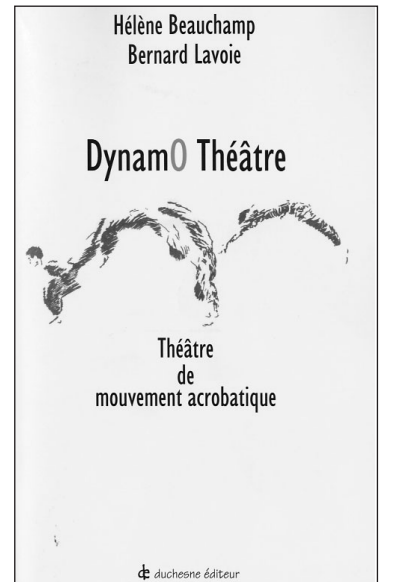
Par le biais d'une enquête sociologique auprès des principaux acteurs du débat sur la réglementation et l'encadrement des pratiques en génétique humaine au Québec, Daniel Ducharme, stagiaire post-doctoral au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), pose la question suivante : quels contrôles faut-il et peut-on exercer sur la recherche génétique et sur les divers usages médicaux, économiques et sociaux auxquels elle donne lieu? Dans *Débat sur la génétique hu-*



maine au Québec, Représentations et imaginaires sociaux, l'auteur dresse plus qu'un état des lieux de la question, en proposant une analyse des grandes orientations normatives autour desquelles se tisse le débat sur la réglementation de la génétique humaine. Publié aux Éditions Hurtubise HMH.

Théâtre et acrobatie

Dans la première partie de *DynamO Théâtre. Théâtre de mouvement acrobatique*, Hélène Beauchamp, professeure associée à l'École supérieure de théâtre et directrice du Centre de recherches théâtrales et Bernard Lavoie, chargé de cours à l'École supérieure



de théâtre relatent l'aventure théâtrale de la Troupe Circus, née en 1981 de la rencontre des techniques du cirque et du théâtre, dans les gymnases du Centre Immaculée-Conception, devenu le Centre Marcel-De La Sablonnière. Les tournées de spectacles uniques où se mêlent l'acrobatie, la jonglerie, le jeu clownesque et l'écriture théâtrale ont valu à la Troupe une reconnaissance nationale et internationale.

Nouvelles écritures scéniques et formes théâtrales inusitées mèneront à la création de la compagnie DynamO Théâtre. Saisissant la genèse et l'évolution de cette forme théâtrale et dramaturgie particulière, tout en les situant dans leur contexte historique et artistique, les auteurs de cet ouvrage abondamment illustré établissent une chronologie des créations de la troupe, une description de sa méthode de création, une analyse des spectacles, ainsi que des extraits de textes dramatiques, de critiques et d'entrevues. Publié chez Duchesne Éditeur ●

PUBLICITÉ

LUNDI 26 JANVIER

Centre d'écoute et de référence à l'UQAM

Semaine sur la santé mentale, de 9h à 18h.

Kiosques d'information, de documentation et de références.

Pavillon Judith-Jasmin, niveau métro.

Renseignements :

987-8509

Centre_ecoute@uqam.ca

www.ecoute.uqam.ca

Faculté des sciences

Conférence : «Le geste entre science et art», en anglais seulement, à 14h.

Conférencier : Sha Xin Wei,

professeur, Georgia Institute of Technology, Atlanta.

Pavillon Sherbrooke, salle SH-3120.

Renseignements :

Charles Halary

987-3000, poste 4378

halary.charles@uqam.ca

www.unites.uqam.ca/teslab

CELAT-UQAM (Centre interuniversitaire sur les lettres, les arts et les traditions)

Conférence : «Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps», de 14h à 16h.

Conférencier : François Hartog,

directeur d'études EHESS, Paris;

commentateurs : Lucie K. Morisset,

professeure, UQAM, Marc Angenot, Université McGill.

Salle des Boiseries (J-2805).

Renseignements :

Caroline Désy

987-3000, poste 1664

desy.caroline@uqam.ca

www.fl.ulaval.ca/celat/hartog2.htm

CAP (Cercle d'animation psychodynamique du Département de psychologie)

Conférence : «Lacan : les trois registres R.S.I. Réel, Imaginaire, Symbolique», de 19h à 21h.

Conférencières : Louise Grenier,

chargée de cours en psychologie et Sophie Lapointe, doctorante en psychologie.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-2705.

Renseignements :

Louise Grenier

987-3000, poste 4184

grenier.louise@uqam.ca

MARDI 27 JANVIER

IEIM (Institut d'études internationales de Montréal)

Conférence : «Élections présidentielles russes : trucage ou démocratie?», de 19h à 20h30.

Conférencier : M. Andreï Gratchev,

correspondant russe des *Temps nouveaux* et ancien porte-parole de Mikhaïl Gorbatchev.

Renseignements :

Amélie Larin

larin.amelie@uqam.ca

www.er.uqam.ca/nobel/ieim/publications/evenement.php3?id_article=1287

MERCREDI 28 JANVIER

SVE-Collège frontière

Conférence : «La dyslexie, l'illettrisme et l'analphabétisme, trois concepts à ne pas confondre», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Jean-Paul Martinez,

professeur, Département

d'éducation et de formation spécialisées.

Pavillon J.-A.-DeSève,

salle DS-M460.

Renseignements :

Diego Gallego

987-3000, poste 6595

www.er.uqam.ca/nobel/colfron

CELAT-UQAM et CRIEC (Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté)

Conférence : «L'État québécois et les enjeux politique de la coexistence avec les peuples autochtones», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Daniel Salée,

directeur de la School of Public and Community Affairs de l'Université Concordia.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-5020.

Renseignements :

Caroline Désy

987-3000, poste 1664

desy.caroline@uqam.ca

Centre de design de l'UQAM

Exposition : «Cintres (1850-2000)», jusqu'au 22 février de 12h à 18h, du mercredi au dimanche.

Exposition de la collection privée de cintres de Daniel Rozensztroch, plus de 400 pièces toutes plus «tordues» les unes que les autres.

Pavillon Design, salle DE-R200

Renseignements :

987-3395

centre.design@uqam.ca

www.unites.uqam.ca/design/centre/

JEUDI 29 JANVIER

Chaire Unesco de philosophie

Matinée scientifique : «Autour et au-delà de la Décade philosophique», de 9h45 à 13h.

Suivie d'un vin d'honneur pour

souligner le lancement des

principales publications 2003-2004

des collections de la Chaire Unesco

de philosophie ainsi que de la

Décade philosophique comme

système.

Pavillon Thérèse-Casgrain,

salle W-5215.

Renseignements :

Josiane Boulad-Ayoub

boulad-ayoub.josiane@uqam.ca

www.philo.uqam.ca/UNESCO/index.html

SVE-Collège frontière

Conférence : «Les diverses approches en alphabétisation familiale», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Chantal Ouellet,

professeure au Département

d'éducation et de formation

spécialisées.

Pavillon J.-A.-DeSève,

salle DS-M460.

Renseignements :

Diego Gallego

987-3000, poste 6595

www.er.uqam.ca/nobel/colfron

IREF (Institut de recherches et d'études féministes)

Conférence : «L'insertion du féminisme dans les mouvements altermondiales et autres mouvements alternatifs», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Diane Lamoureux,

professeure en science politique, Université Laval.

Pavillon Thérèse-Casgrain,

salle W-5215.

Renseignements :

Céline O'Dowd

987-3000, poste 6587

iref@uqam.ca

www.unites.uqam.ca/iref

Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Conférence : «Colombie, de la barbarie à l'imagination», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Gladys Melo-Pinzon, stagiaire post-doctorale à la Chaire MCD.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-5020.

Renseignements :

Juan Emmanuelle

987-3000, poste 3366

juan.emmanuelle@uqam.ca

www.chaire-mcd.ca

CELAT-UQAM et le soi et l'autre

Conférence : «Vers une poétique du post-exil», de 17h à 19h.

Conférencier : Ghada Oweiss.

Pavillon Saint-Denis, salle AB-9120.

Renseignements :

Nicolas Simard

987-3000, poste 2524

simard.nicolas@uqam.ca

ISE (Institut des sciences de l'environnement)

Conférence : «L'eau dans tous ses états : besoin, bien commun ou business? Enjeux écologiques et vigilances citoyennes», de 19h30 à 22h.

Conférenciers : Gaétan Breton,

Monique Désnommée, Gabriel

Grégoire, André Hade, Frédéric

Lasserre.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-R510.

Renseignements :

Catherine Limoges

987-3000, poste 8763

limoges.catherine@uqam.ca

www.ise.uqam.ca/conferences/bleuetvert.pdf

Centre Pierre-Péladeau

Concert : «The Klezmatics», dans la série «Découvertes du monde», à 20h.

Salle Pierre-Mercure.

Renseignements :

987-6919

www.centrepierrepeladeau.com

VENDREDI 30 JANVIER

Chaire de recherche en insertion des personnes sans emploi-UQAM

Séminaire portant sur les méthodes innovantes de reconstitution de l'histoire d'une organisation sociale en insertion socioéconomique, de 12h30 à 16h30.

Animateur : Gérald Larose, professeur invité à l'École de travail social.

1601, av. DeLorimier.

Renseignements :

Geneviève Shields

987-3000, poste 1670

shields.genevieve@courrier.uqam.ca

DIMANCHE 1^{er} FÉVRIER

École Supérieure de Théâtre

Journée «portes ouvertes» à l'École Supérieure de Théâtre, de 10h à 13h.

Pavillon Judith-Jasmin, salle J-2301.

Renseignements :

Yves Jubinville

987-3000, poste 2527

jubinville.yves@uqam.ca

Département de musique

Journée «portes ouvertes» du Département de musique,

de 11h à 16h.

Pavillon Musique, 3^e étage.

Renseignements :

Hélène Gagnon

987-3000, poste 0294

gagnon.helene@uqam.ca

www.musique.uqam.ca

Département de musique

Récital de piano, à 12h.

Au programme: œuvres d'André

Lamarche, Suzanne Hébert-

Tremblay, Antoine Ouellette,

Maurice Ravel et Serge Prokofiev

Interprètes : Valentin Bogolubov,

pianiste; André Lamarche et Antoine

Ouellette, respectivement professeur

et chargé de cours au Département

de musique.

Pavillon Musique, salle F-3080.

Renseignements :

Hélène Gagnon

987-3000 poste 0294

gagnon.helene@uqam.ca

Département de musique

Récital de chant, à 14h.

Au programme : oeuvres de Bach,

Haydn, Schubert, Mahler, Chausson,

Webern, Massen et Strauss.

Interprètes : Marie-Chantal Béland,

mezzo-soprano (classe de chant de

Louise Ferland) et Valentin

Bogolubov, pianiste.

Pavillon Musique, salle F-3080.

Renseignements :

Hélène Gagnon

987-3000 poste 0294

gagnon.helene@uqam.ca

MARDI 3 FÉVRIER

Chaire de Tourisme

Conférence : «La gestion du

tourisme en temps de crise :

Toronto, un an après le SRAS.

Quelles leçons retenir?», Dans le

cadre des Gueuletons touristiques,

de 12h à 13h45.

Conférenciers : Bruce MacMillan,

PDG, Toronto Convention & Visitors

Association et Yves Dupré, président

de BDDS Weber Shandwick.

COMPLET

Renseignements :

Audray Lemieux

987-3000, poste 1597

chaire.tourisme@uqam.ca

www.chairedetourisme.uqam.ca

CELAT-UQAM

Conférence-causerie : «Penser le crime et la pauvreté au 19^e siècle canadien. Bilan provisoire d'une

recherche», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Jean-Marie Fecteau,

professeur, Département d'histoire.

Pavillon Saint-Denis, salle AB-9120.

Renseignements :

Caroline Désy

987-3000, poste 1664

desy.caroline@uqam.ca

JEUDI 5 FÉVRIER

GÉPI (Groupe d'études psychanalytiques interdisciplinaires)

Conférence : «Six à huit

psychanalytique : Lacan et Lévi-

Strauss ou le retour à Freud»,

de 18h à 20 h.

Conférencier : Markos Zafiroopoulos,

Plonger les étudiants dans le bain de la création

Claude Gauvreau

La signature récente d'un protocole d'entente entre l'UQAM et l'Institut national de l'image et du son (INIS) sur la formation en cinéma et en télévision des étudiants de la maîtrise en communication est une première en Amérique du Nord. Ce partenariat unique entre un programme universitaire de second cycle et un centre de formation professionnelle et artistique vise à permettre à des étudiants de l'UQAM de réaliser un mémoire-production et d'acquérir une maîtrise de la pratique professionnelle reconnue par l'industrie cinématographique et télévisuelle.

Comme le précise le professeur Charles Perraton, directeur du programme de maîtrise, l'INIS est né en 1996 de la volonté du milieu de l'industrie de former une relève compétente. C'est le seul centre francophone en Amérique du Nord à offrir, tant en cinéma, en télévision qu'en multimédia interactif, des programmes de formation en scénarisation, en réalisation et en production.

«Les étudiants seront d'abord admis à l'UQAM et ensuite à l'INIS. Ce dernier sélectionnera les candidats en fonction de l'excellence de leur dossier académique et de leur portfolio. L'entente prévoit actuellement que l'Institut ne peut accueillir,



Charles Perraton, directeur du programme de maîtrise en communication.

Photo : Michel Giroux

chaque année, plus de trois étudiants en cinéma et trois autres en télévision. Mais rien n'interdit de penser que leur nombre pourrait augmenter éventuellement. À la fin de leur cheminement, ils recevront un diplôme de maîtrise de l'UQAM et une attestation d'études de l'INIS. En outre,

aucuns frais de scolarité supplémentaires ne leur seront imposés», précise M. Perraton.

Une double formation

Le programme de maîtrise en communication, rappelons-le, est continu et accueille, bon an mal an, une soixantaine d'étudiants au total. Il comprend deux profils, l'un en recherche et l'autre en multimédia interactif. L'entente avec l'INIS prévoit que les étudiants du profil recherche auront désormais la possibilité de

réaliser une partie d'un mémoire-production sous la supervision de professionnels de la télévision et du cinéma et dans des conditions similaires à celles prévalant dans l'industrie.

«Notre programme de maîtrise ne pouvait offrir une infrastructure technique suffisante aux étudiants qui avaient suivi une formation en cinéma ou en télévision dans le cadre du baccalauréat. Grâce au partenariat avec l'INIS, ils auront accès à des équipements d'un haut standard de

qualité. Ils participeront à des ateliers et effectueront des exercices pratiques les préparant soit à l'écriture d'un scénario, soit à la réalisation ou à la production d'une œuvre télévisuelle ou cinématographique. Enfin, au terme de leur séjour à l'INIS, les étudiants devront rédiger un essai démontrant leur capacité d'analyse à l'égard de leur démarche de création», explique M. Perraton.

Les étudiants profiteront donc d'une double formation. Une formation pratique à l'INIS favorisant la maîtrise d'outils d'expression artistique, et des cours théoriques dispensés à l'UQAM permettant d'assimiler des connaissances relatives aux dimensions historiques, économiques, sociologiques, technologiques et culturelles du monde de la télévision et du cinéma.

Des œuvres socialement pertinentes

Selon M. Perraton, le projet pédagogique de l'INIS présente un caractère novateur. «La scénarisation, la réalisation et la production sont perçues comme autant de moments indissociables d'un même processus de création. Aux yeux de l'Institut, un scénariste ou un réalisateur devrait être capable de comprendre les préoccupations économiques d'un producteur, tout comme ce dernier devrait être attentif aux aspects artistiques d'une œuvre.»

«Nous voulons aussi que nos étudiants soient conscients du rôle social qu'ils sont appelés à jouer. Une œuvre cinématographique ou télévisuelle peut avoir une pertinence sociale. Il s'agit de l'évaluer d'un double point de vue, éthique et esthétique, plutôt que dans un sens utilitaire, à partir uniquement de critères de rentabilité économique. Sur un plan éthique, on peut se demander quelle sera la finalité sociale de telle œuvre : pour qui et pourquoi la créer? Puis, à un niveau esthétique, se poser la question de quelle idée du cinéma ou de la télévision défend-elle? Vise-t-elle à s'inscrire dans un genre particulier ou à en renouveler les règles?»

L'objectif poursuivi par l'UQAM et l'INIS consiste non pas à former des techniciens, ou une élite artistique, mais bien des créateurs professionnels qui pourront prendre un recul critique à l'égard de leur travail, ajoute M. Perraton.

Enfin, le passage à l'INIS devrait augmenter les chances d'embauche des étudiants dans le milieu de l'industrie, soutient-il. «L'INIS ne pourrait exister sans l'appui des scénaristes, des réalisateurs, des producteurs et de leurs associations professionnelles. Par ailleurs, la réputation de l'UQAM en communication est très bien établie. Des ex-uqamiens, comme les cinéastes Léa Pool, Denis Villeneuve ou Louis Bélanger, pour ne nommer qu'eux, ont fait la démonstration que nous formons bien nos étudiants. La collaboration avec l'INIS ne pourra que renforcer nos liens avec le monde du cinéma et de la télévision, tout en envoyant un message clair : celui de la pertinence d'une formation universitaire.» ●

Gagnants des billets du CPP

Les gagnants des tirages récents du Centre Pierre-Péladeau qui ont lieu chaque vendredi sont Sébastien Côté, étudiant au doctorat en psychologie, qui a choisi une paire de billets pour le concert de musique cubaine contemporaine de Carlos Placeres (18 mars) et Mme Marjolaine Marois, commis au centre de documentation du Département des communications. Au moment d'aller sous presse, elle n'avait pas encore choisi ses billets pour un des spectacles de la programmation 2003-2004 du Centre Pierre-Péladeau.

PUBLICITÉ

Bulletin de participation pour le tirage hebdomadaire d'une paire de billets, au choix du gagnant, pour une activité de la programmation 2003-2004 du Centre Pierre-Péladeau. Sont éligibles au tirage tous les employé(e)s et étudiant(e)s de l'UQAM. Les gagnants devront présenter une *Carte UQAM* d'employé ou d'étudiant pour réclamer leur prix. Une même personne ne pourra gagner plus d'une fois au cours de la saison 2003-2004 afin de laisser la chance au plus grand nombre de profiter de cette offre de billets gratuits.

[Écrire en lettres moulées]

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Étudiant(e) - Programme : _____

Employé(e) - Fonction : _____

À déposer dans la boîte de tirage située dans le hall du Centre Pierre-Péladeau. Les tirages se feront tous les vendredis, à 16h, jusqu'au 7 mai 2004. Les gagnants seront notifiés le lundi suivant.

Le journal *L'UQAM* publiera le nom des gagnants à chacune de ses parutions.